



Modalité de changement de statut (salarié)

Par tikchzmitte

Information recherchée : Bonjour,

Merci de me renseigner sur la modalité de changement de statut (salarié) :

1. J'ai eu un master en finance en France
2. J'ai eu, après étude une carte de séjour pour la recherche d'emploi et création d'entreprise.
3. J'ai récemment trouvé un emploi en tant que salarié au sein d'une entreprise depuis 6 mois.
4. Ladite entreprise m'a fournis une autorisation de travail.

Pour les modalités de changement de mon statut :

1. J'ai accédé au site de la préfecture de Créteil.
2. J'ai sélectionné l'option de changement de statut.
3. J'étais confronté à un problème : Je n'ai pas trouvé où télécharger mon autorisation de travail.

Ma requête est :

L'option de changement de statut est -elle la bonne ?

Faut-il joindre les deux (titre de séjour et autorisation de travail) dans le même emplacement ?

Merci et très cordialement